

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

119199 Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5169

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMRASS

TAIBI

Date de naissance : 1956/07/01

Adresse : AV. LAGOSIRI N° 10 ITTISAL 2 C. D. CASA

Tél. : 0603392662

Total des frais engagés : 2091.60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Nature de la maladie :

R-HO

Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 



Casablanca, le

14 JUIN 2022

الدار البيضاء، في

Human race ~~versus~~

12360x6

10/11 11:00 AM

→ Allerdings Nachlass

Applies to for me

✓

o Zywoty leśne

an

new form

D. cons

نادي. عمارة «فياط-جيب»، حي النخيل، الدار البيضاء، المغرب

Jocelyne Mohamed SIAOU
Spécialiste: Hépato - Gastro - Entérologue
Proctologie Médico - Chirurgicale
ENDOSCOPE - ECHOGRAPHIE
Rue Soumaya Angle Bd Abdelmoumen
Bâtiment « Flat - Jepp » Casablanca - Maroc
Tél: 0522 25 90 87
Fax: 0522 25 90 87
E-mail: jocelyne.siaou@gmail.com
زنقة سوميي (Joussi) 82
at - Jepp - Quartier Palmiers • Casablanca, Maroc

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NRC P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NRC P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NRC P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NRC P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NRC P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair brou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg Cpr GR
Boite 14
641/150MP/21NRC P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607



Casablanca, le الدار البيضاء، في

13/06/2022

HAMRASS Touria

ASAT ALAT

GGT

Hba1c

Glycémie à jeun

Uricémie

NFS, plaquettes

Urée, Créatinine

Vitamine D

Cholesterol total/ HDL/LDL

Triglycérides

OCURRIQUE.

✓

16/6/

**LABORATOIRE EL JOULANE
D'ANALYSES MEDICALES**

Dr. TARIK Jawad
Médecin Biologiste



**مختبر الجولان
للتحاليل الطبية**

الدكتور طارق جواد
طبيب اختصاصي في التحاليل الطبية

FACTURE N° : 220600646

INPE : 093001642
ICE : 001689421000077

Casablanca le 13-06-2022

Patient : Mme ABDELATI Touria

Médecin : Dr SLAOUI MOHAMED

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E10
	Acide Urique	B40
0135	Urée	B30
0134	Triglycérides	B60
0216	Numération formule	B80
0109	Cholestérol L D L	B50
0108	Cholestérol H D L	B50
0119	Hémoglobine glycosylée	B100
0118	Glycémie	B30
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50
0106	Cholestérol total	B30
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0111	Créatinine	B30
0147	Transaminases P (TGP)	B50
	25-(OH)-vitamine D (D2+D3)	B400

Total des B : 1050

TOTAL DOSSIER : 1050 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinquante dirhams .

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES EL JOULANE
DOCTEUR Tariq Jawad
Casablanca le 13-06-2022
Tél. : 05 22 38 05 30

LABORATOIRE EL JOULANE D'ANALYSES MEDICALES

Dr. TARIK Jawad
Médecin Biologiste



Date du prélèvement : 13-06-2022 à 08:27
Code patient : 20220613035
Né(e) le : 23-10-1953 (68 ans)

مختبر الجولان للتحاليل الطبية

الدكتور طارق جواد
طبيب اختصاصي في التحاليل الطبية

Mme ABDELATI Touria
Dossier N° : 20220613035
Prescripteur : Dr SLAOUI MOHAMED



HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

(Fluorescence en Cytométrie de Flux sur SYSMEX)

Hématies :	4.49	$10^6/\text{mm}^3$	(3.80–5.40)
Hémoglobine :	12.9	g/dL	(12.5–15.5)
Hématocrite :	39.1	%	(32.0–47.0)
VGM :	87	μm	(82–98)
TCMH :	28.7	pg	(27.0–32.0)
CCMH :	33.0	%	(32.0–36.0)

Lignée leucocytaire

Leucocytes :	5 810	$/\text{mm}^3$	(4 000–10 000)
Poly. Neutrophiles :	47.0	% soit	2 731 $/\text{mm}^3$ (1 800–7 500)
Poly. Eosinophiles :	2.0	% soit	116 $/\text{mm}^3$ (100–400)
Poly. Basophiles :	0.0	% soit	0 $/\text{mm}^3$ (<200)
Lymphocytes :	45.0	% soit	2 615 $/\text{mm}^3$ (1 000–4 000)
Monocytes :	6.0	% soit	349 $/\text{mm}^3$ (200–1 000)

Plaquettes 165 000 $/\text{mm}^3$ (150 000–400 000)

BIOCHIMIE SANGUINE

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE

(Technique HPLC TOSOH)

6.8 %

(3.9–6.2)

Interprétation des résultats de la HbA1c chez un sujet diabétique :

HbA1C entre 6.1 à 7.0 % : excellent équilibre glycémique (DID)

HbA1C entre 7.0 et 8.0 % : bon équilibre glycémique

HbA1C à 8 % : mauvais équilibre glycémique, action corrective suggérée

GLYCEMIE A JEUN

(Méthode Héxokinase–G6PDH)

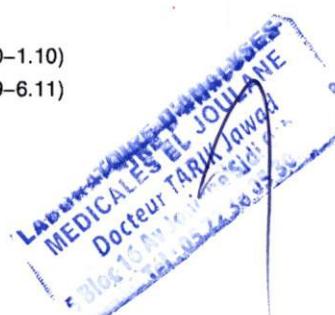
Consensus:

Taux Normal : 0.70 à 1.10 g/L
Diminution de la tolérance au glucose : 1.10 à 1.26 g/L
DIABETE : > 1.26 g/L

1.16 g/L
6.44 mmol/L

(0.70–1.10)
(3.89–6.11)

(observé sur 2 prélèvements distincts)



LABORATOIRE EL JOULANE

D'ANALYSES MEDICALES

Dr. TARIK Jawad
Médecin Biologiste

Date du prélèvement : 13-06-2022 à 08:27
Code patient : 20220613035
Né(e) le : 23-10-1953 (68 ans)



مختبر الجولان

للتحاليل الطبية

الدكتور طارق جواد
طبيب اختصاصي في التحاليل الطبية

Mme ABDELATI Touria
Dossier N° : 20220613035
Prescripteur : Dr SLAOUI MOHAMED

UREE (Méthode Uréase-GLDH Beckman Coulter)	0.27 4.50	g/L mmol/L	(0.17-0.50) (2.83-8.33)
CREATININE SANGUINE (Méthode Enzymatique Beckman Coulter)	8.2 72.6	mg/L μmol/L	(5.0-11.0) (44.2-97.3)
ACIDE URIQUE (Méthode Uricase-PAP Beckman Coulter)	44 262	mg/L μmol/L	(26-60) (155-357)
ASAT (TGO) (Méthode IFCC Beckman Coulter)	22	UI/L	(<35)
ALAT (GPT) (Méthode IFCC Beckman Coulter)	18	UI/L	(<35)
Gamma G.T. (Méthode IFCC Beckman Coulter)	14	U/L	(<38)
CHOLESTEROL TOTAL (Méthode CHOD-PAP Beckman Coulter)	1.54 3.98	g/L mmol/L	(1.50-2.00) (3.88-5.17)
HDL – CHOLESTEROL (Méthode Enzymatique Beckman Coulter)	0.42 1.09	g/L mmol/L	(0.40-0.80) (1.03-2.07)
LDL – CHOLESTEROL (Méthode CHO-PAP Beckman Coulter)	0.96 2.48	g/L mmol/L	

Niveau de risque cardiovasculaire (NCEP ATPIII):

LDL-CHOLESTEROL	:	Désirable / normal
< 1.0 g/L	:	Légèrement au-dessus / optimum
Entre 1 et 1.29 g/L	:	Limite / élevé
Entre 1.3 et 1.59 g/L	:	Elevé
Entre 1.6 et 1.89 g/L	:	Très élevé
> 1.9 g/L	:	

Facteurs de risque possibles : Age, tabagisme, HTA, diabète type II, antécédents coronariens

TRIGLYCERIDES (Méthode GPO-PAP Beckman Coulter)	0.78 0.88	g/L mmol/L	(0.35-1.40) (0.40-1.58)
-----------------------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------

VITAMINES

25-OH-Vitamine D (D2+D3)
(ECLIA -Roche / Cobas e411)

18.7 ng/ml

Interprétation en fonction du seuil

- 20 - 50 ng/ml : Valeur normal
- 10 - 20 ng/ml : Insuffisance modérée
- < 10 ng/ml : Déficit

LABORATOIRE EL JOULANE
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. TARIK JAWAD
5 BLOC 16, AV. EL JOULANE - SIDI OTHMANE - CASABLANCA
Tél. : 05 22 38 05 30 - Fax : 05 22 56 69 45 - Patente N° : 37206013 - C.N.S.S. : 6545315 - I.F. : 49425889 - ICE : 001689421000077